



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



TURNOVER RELATIVEMENT ÉLEVÉ

Les taux d'entrée sont élevés dans les branches des cabinets d'avocats et des études de commissaires-priseurs judiciaires et salles de ventes volontaires en revanche, les autres branches se situent sous de la moyenne du secteur.

Les cabinets d'avocats enregistrent un taux de sortie supérieure à la moyenne; ce qui explique leur solde négatif. Celui-ci impacte directement le secteur qui de ce fait enregistre un solde des entrées-sorties légèrement négatif car son effectif salarié est le plus important du secteur.

Le turnover des cabinets d'avocats et des études de commissaires-priseurs judiciaires est élevé (supérieur à 20 %).

Effectifs entrés ou sortis au cours de l'année 2012

Effectifs présents au 1-1-2012	2 558	35 008	2 130	9 324	49 020
Salariés entrés dans l'année	360	8 725	493	1 517	11 095
Salariés sortis dans l'année	307	9 406	400	1 385	11 498
Salariés entrés et sortis dans l'année	117	4 064	178	381	4 740
Taux d'entrée	14,1 %	24,9 %	23,1 %	16,3 %	22,6 %
Taux de sortie	12 %	26,9 %	18,8 %	14,9 %	23,5 %
Solde 2012	2,1 %	-1,9 %	4,4 %	1,4 %	-0,8 %
Turnover annuel	13 %	25,9 %	21 %	15,6 %	23 %

Sources : DADS 2012 – Traitement Ithaque

$$\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})/2}{\text{Effectif début année 2012}}$$

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année

- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié n'est compté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de contrats qu'il a pu avoir dans des entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs).

Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, comme il est d'usage, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier et non sur les effectifs totaux tels qu'utilisés pour les autres indicateurs de ce document.



SURREPRÉSENTATION DES CDD

43 % des salariés entrants ont un CDI et près d'un tiers un CDD. La part de CDD dans la population d'entrants est plus élevée que dans la population totale du secteur (9 % en moyenne contre 31 % dans la population d'entrants). Les autres types de contrats (stagiaires et contrats aidés) sont principalement mobilisés par les cabinets d'avocats (31 %).

MAJORITÉ DE RECRUTEMENTS DE SALARIÉS DE MOINS DE 35 ANS

Les entrants sont logiquement plus nombreux chez les jeunes, près de trois sur quatre ont moins de 35 ans. Cependant, 27 % ont plus de 35 ans ce qui est le signe d'entrées en cours de carrière dans les branches concernées. Les données sont assez homogènes d'une branche à l'autre.

RECRUTEMENTS SUR L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES SOCIALES

Les recrutements concernent toutes les catégories sociales en proportion de leur poids dans la population totale. Seule la catégorie cadres est sous représentée avec un taux d'entrées inférieur à sa part dans la population totale, les cadres représentent 21 % des salariés et 16 % des recrutements.

Profil des entrants

Répartition des entrants par types de contrat

Branche professionnelle	CDI	CDD	Apprentissage	Autre	Total
	48 %	44 %	1 %	7 %	100 %
	40 %	28 %	1 %	31 %	100 %
	44 %	47 %	0 %	9 %	100 %
	58 %	39 %	0 %	2 %	100 %
	43 %	31 %	1 %	25 %	100 %

Répartition des entrants par tranches d'âge

Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
	69 %	27 %	4 %	100 %
	74 %	21 %	4 %	100 %
	67 %	25 %	9 %	100 %
	68 %	23 %	9 %	100 %
	73 %	22 %	5 %	100 %

Répartition des entrants par catégories sociales

Branche professionnelle	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
	7 %	6 %	82 %	5 %	100 %
	19 %	14 %	65 %	3 %	100 %
	9 %	7 %	61 %	22 %	100 %
	5 %	10 %	79 %	7 %	100 %
	16 %	13 %	67 %	5 %	100 %



ÉVOLUTION INÉGALE DU NOMBRE DE SALARIÉS

Six régions affichent un solde négatif du nombre de salariés

Quatre d'entre elles sont concernées par une baisse du nombre de salariés dans les cabinets d'avocats.

L'Île-de-France compte pour 92 % du solde négatif de cette branche.

Mobilité annuelle par région

Solde annuel = effectifs entrants – effectifs sortants

Région					
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	-3	31	15	15	58
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	4	-12	-5	31	18
Auvergne, Rhône-Alpes	4	-6	10	31	39
Bourgogne, Franche-Comté	1	11	-1	0	11
Bretagne	9	8	0	-4	13
Centre	9	-23	1	-19	-32
Corse	-2	0	0	0	-2
DOM	3	-5	0	-4	-6
Île-de-France	-7	-628	51	63	-521
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	13	-38	5	-3	-23
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	6	6	-1	-24	-13
Normandie	2	21	8	4	35
Pays de la Loire	7	-20	6	17	10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	-26	4	25	10
Total	53	-681	93	132	-403

Source : DADS 2012